



Demain, dans quel État serons-nous ?



Restructuration, projets « stratégiques », revue des missions des directions et de l'administration centrale et la version 2 de la Réorganisation territoriale de l'État, mise en place de nouvelles régions interministérielles placées sous la houlette des tout-puissants «super-préfets», mutualisation des fonctions support dont les mises en oeuvre concrètes sortent parfois du bois pour apparaître au grand jour, suscitant la mobilisation des agents concernés (mutualisation de la fonction informatique de proximité en administration centrale par exemple), dématérialisation des procédures et concentration des services... le tout «agrémenté» d'une charte de la déconcentration et de la modification des carrières et des statuts...

Mais jusqu'où le gouvernement et ce faisant, nos propres ministres aux commandes des serrages de vis budgétaires, iront-ils comme ça ? La liste des potions amères n'est (malheureusement) pas exhaustive ... Dans quel État et quelle société vont-ils nous mettre demain ?

Des réformes, des réformes, encore des réformes

N'en jetez plus : la coupe (des agents) est pleine !

Au moins, on ne pourra pas dire qu'il ne se passe rien au niveau des Services Publics d'État. Au vu de tous les travaux engagés, avec des délais plus ou moins rapides voire délirants, les plus libéraux des chroniqueurs sont ravalés au rang de feffés menteurs quand ils annoncent «qu'on ne réforme jamais rien dans cette pauvre France immobile et sclérosée». Immobile ? S'agissant de l'État, ils sont bien mal renseignés. Bien au contraire, comme en témoigne la liste de toutes les réjouissances qui s'annoncent, il y a énormément de choses qui bougent. Reste à savoir si c'est dans le bon sens en terme d'action publique.

L'affaire pourrait passer pour un invraisemblable fouillis, dont on ne voit pas trop la cohérence ou l'articulation générale. Et pourtant...

Une mise en perspective s'impose

Tout d'abord, parce que les agents sont lassés de voir tomber de nouvelles réformes dont l'une chasse l'autre dans des délais très courts. Le sentiment de découragement est plus que compréhensible (et devrait d'ailleurs être pris en compte par l'État employeur !). Par ailleurs, ces réformes/restructurations/réorganisations, toujours frappées du sceau du «modernisme» à tout crin, ne portent guère en elles de perspectives porteuses (l'arrière-plan budgétaire y est omniprésent). Elles sont presque systématiquement destructurantes en termes de conditions de travail.

Néanmoins, si on prend un peu de recul, on observe que les divers éléments et projets s'emboîtent parfaitement. Si les choses se mettent effectivement en place, c'est une nouvelle forme d'État qui apparaît. Son organisation, ses canaux et ses principes ne seront plus les mêmes que ceux que nous connaissons à ce jour.

L'administration se refuse à en donner le sens général. Il est de notre responsabilité de syndicalistes d'effectuer une mise en lumière pour les agents et les citoyens et administrés. Car, dans les faits, les sujets sont segmentés, ce qui rend difficile une mobilisation. Dans le même ordre d'idée, les organisations syndicales sont soumises à un feu roulant de réunions et de documents de travail plus ou moins éclairants, trop souvent après que les décisions aient été arrêtées. Or, si l'État a des moyens, c'est nettement moins leur cas. De surcroît, le calendrier est assez resserré. La plupart du temps, les choses avancent plutôt de manière feutrée et la notion de concertation sociale est vidée de son sens, quand elle ne vire pas tout simplement ... à la vaste blague.

Afin que tout cela soit moins nébuleux, voici comment les différentes flèches pourraient être décochées.

Chers collègues, vous êtes bien évidemment le cœur de la cible !



A chacun sa petite ou grande réforme !



Bercy est plutôt « bon élève » en la matière : la plupart des directions sont confrontées à une réforme de plus ou moins grande ampleur. Pour leur part, les deux directions à réseaux (DGFIP et DGDDI) font l'objet d'un projet dit « stratégique ». Si celui de la DGFIP n'a pas une portée de remise en cause immédiatement lisible, celui des Douanes est extrêmement marquant, car il met en priorité première la concurrence intra-européenne entre les administrations et la Douane transformée en simple « partenaire » (essentiellement des grands groupes). C'est une administration à vocation économique et au bout du compte une « administration à l'économie » (de bas étage), avant que ne soit posée (à moyen terme) la question de sa survie. Dans son coin, la DGCCRF se bat dans les limbes de la précédente réforme territoriale. Elle pourrait d'ailleurs constituer une préfiguration d'un mouvement beaucoup plus général (cf.infra).

De manière générale, tous les services sont visés par une évolution de leurs missions, de leur organisation et structuration.

Le grand catalogue de la Revue des Missions



Les ministères se sont lancés dans cet exercice de recensement de leurs tâches « cartographiées ». Le but du jeu est évidemment d'en faire bouger certaines. Evidemment, cet exercice vise plutôt à arracher des pages dudit catalogue, ou du moins à définir des priorités, ce qui est assez inquiétant pour les missions « non prioritaires », ou celles déclarées « à maintenir » dans le cadre d'exercices budgétaires très contraints et jamais déserrés où les suppressions d'emplois s'additionnent les unes aux autres, d'année en année...

La réforme territoriale, «mère» de toutes les restructurations ?



L'État peaufine sa carte des régions fusionnées. On voit assez nettement que le bassin des nouvelles grandes régions sera le niveau essentiel de l'organisation de l'État. Ceci est également en lien avec le mouvement de concentration des structures qui permet plus facilement les suppressions d'emplois, exercice dans lequel Bercy devrait ravir la place de « premier contributeur » à la Défense. Au passage, il abandonne à leur sort des collectivités territoriales plus ou moins armées.

Cette vision devrait également renforcer le rôle du préfet de région, qui pourrait devenir le puissant patron des services de l'État en région. Le tout ferait évoluer les rapports entre les ministères (et a priori pas au profit de Bercy ... et le rôle même des ministères.

Rafale d'évolutions diverses... ...pour faire passer tout cela !



Afin de faciliter les choses, une série de « chantiers » sont également en cours. Le levier le plus puissant de la panoplie est constitué de tout ce qu'on peut mettre dans les évolutions de métiers et des corps. L'idée générale, sous le paravent de la mobilité, est de rendre l'agent beaucoup plus « fongible ». On jouera également sur son mode de rémunération.

L'idée de base est de fusionner et de concentrer. Les fonctions support seront ici en bonne place, si l'on peut dire ainsi. Gestion, immobilier, informatique, ...tout cela sera versé dans des creusets communs.

On va également faire un gros effort de dématérialisation des procédures, même si l'utilisateur n'est pas toujours très content de la chose. C'est ainsi que l'État trouve des marges de manœuvre supplémentaires. On invoque pour cela le nécessaire accompagnement du progrès technique et cela permet de cacher habilement une forme de « rétrécissement » du service public. Avec cette mécanique parfaitement huilée, le gouvernement jouerait-il ainsi à asphyxier petit-à-petit l'État et les services publics ?

Le droit a bon dos ...



Les droits des citoyens progresseraient grâce à ces projets paraît-il. Par ailleurs, pour un certain nombre de dossiers (la fraude fiscale par exemple), l'État cherche à envoyer un message de détermination. Les deux phénomènes combinés aboutissent au fait que les procédures administratives s'effacent au bénéfice des moyens judiciaires. Ceci n'a pourtant pas de conséquence sur tous les services de régulation et de contrôle administratif, dont une bonne part relève de la sphère de Bercy.

AU FINAL, CELA DONNE QUOI ?

De l'ensemble de ces éléments mis bout à bout, on voit se dessiner les contours d'une nouvelle organisation publique et même jeter les bases d'un autre État. **Réduction d'effectifs, concentration, dématérialisation : voilà une combinaison redoutable qui devrait aboutir à une structure générale plus restreinte, avec une diminution (sur la durée) sensible du nombre d'implantations.**

Avec la revue des missions, on pourrait aboutir à un recentrage sur des priorités plus ou moins avouées et assumées. On peut avoir quelques craintes pour certaines missions qu'on pourrait qualifier (improprement) d'annexes, qui pourraient être réduites, transférées voire abandonnées.

Création d'un «intendant-modèle», le super-préfet, super-patron de l'État en région

La réforme territoriale crée une forme «d'intendant modèle» du XXIème siècle en la fonction du préfet de région. Celui-ci serait le réel «patron» de l'État déconcentré. Les directions à réseaux, déjà affaiblies par ce qui est décrit ci-avant, auront à faire face à cet interlocuteur qui sera tout sauf négligeable.

Le préfet, sur le papier, est «l'homme» (ou la femme) de tous les ministres, mais bien plus celui du ministre de l'Intérieur, qui est son premier «patron» (et qui gère sa carrière, ce qui n'est jamais totalement anodin !).

Par ailleurs, s'agissant des contrôles, si l'option retenue est celle de se limiter aux moyens judiciaires, sphère que se répartissent (exception faite de la Douane judiciaire) l'Intérieur et le Garde des sceaux, cela laisse les autres ministères, et en premier lieu Bercy, largement hors jeu.

On donnera le change en «tapant» plus fort (l'emploi de la procédure pénale), mais sur moins de monde et, à notre sens, les délinquances économiques, sociales, financières et environnementales ont de beaux jours devant elles. On s'en doutait un peu, mais cela va mieux en le disant.

L'ensemble est susceptible de concentrer l'État régalien entre les mains du ministère de l'Intérieur. Ceci n'a pas grand chose de moderne, ni d'ambitieux pour la chose publique. C'est même assez largement une vision de l'Etat (libéral) du XIXème siècle.

Bercy, la forteresse ébranlée dans ses fondations

En ce qui concerne Bercy, on est ici assez loin de l'image d'Epinal de la toute puissance de la « forteresse » qui paraît désormais sérieusement ébranlée ...

C'est aussi l'ensemble des ministères qui seraient touchés, en ne conservant que des missions «stratégiques» et en s'éloignant de la mêlée.

L'État, un enjeu démocratique pour les citoyens....

Cet exercice prospectif n'est nullement une forme «d'administration-fiction». Il ne repose pas sur des élucubrations, mais sur des éléments concrets et éclairants dès lors qu'on prend un peu de recul pour observer les différents éléments de situation et leur parfaite imbrication.

En prendre conscience est en quelque sorte le premier pas pour s'y opposer. C'est résolument dans cette perspective que nous nous inscrivons et nous sommes loin d'être les seuls. En effet, s'ancrer résolument dans une vision libérale de l'État suscite une opposition assez large, en premier lieu dans l'opinion, qui, même si elle a été matraquée du discours de la dette, semble avoir en horreur l'État faible.

...régulation, protection, contrôle sont leurs attentes

Régulation, protection, contrôles sont autant de thèmes qui parlent à cette opinion et peut-être encore un peu plus depuis les premiers jours (terribles) de janvier.

S'agissant de Bercy, nous disposons de l'arme quasi absolue, car le nerf de la guerre, c'est nous. Une politique publique, cela commence par une politique fiscale, une politique économique et financière, une politique concernant les échanges, une politique de protection du corps social. Sur tous ces plans, où les fantassins de Bercy sont en première ligne, il semble que, des citoyens aux élus, en passant par les différents relais d'opinion, les bonnes notes se fassent assez rares. Or, tous les mécanismes évoqués ci-dessus ne semblent nullement pouvoir modifier largement la donne.

On a ici l'impression qu'on est plutôt dans la réforme honteuse, car aucun des tenants de cette ligne ne semble prêt à exposer concrètement et publiquement les tenants et aboutissants du projet d'ensemble.

Projet global dont le seul but est la libération totale des marchés et le moins de réglementation possible pour les entreprises, elles aussi libérées des entraves qui, pourtant, garantissent bien souvent les droits de leurs salariés (nature des contrats, décompte et paiement des heures en fonction des obligations légales, reversement des cotisations sociales aux organismes sociaux, possibilités de recours en cas de licenciement arbitraire, instances de négociation et de concertation sociales, respect des conditions de travail...) et des citoyens (traçabilité, contrôles divers...).

... pour un État rénové et renforcé

L'État ne saurait devenir un «nabot», juste bon à prier avec ferveur pour qu'un point de croissance ou deux tombent du ciel ! Tel n'est pas l'engagement politique pris devant les électeurs en 2012. Se satisfaire juste de mesures que la majorité précédente n'aurait pas renié (et les mettre en place avec peut-être bien plus d'efficacité que les occupants précédents des palais gouvernementaux) se paiera tôt ou tard, fort et cher.

Bien évidemment, il n'est pas question de s'arc-bouter sur une position immobiliste. Il s'agit au contraire de promouvoir un Service Public fort, sur des appuis rénovés et affirmés. Pour **Solidaires Finances**, une société sereine sans un État présentant ces caractéristiques n'est rien d'autre qu'une triste, voire dangereuse chimère.

Comité technique ministériel du 26 mai

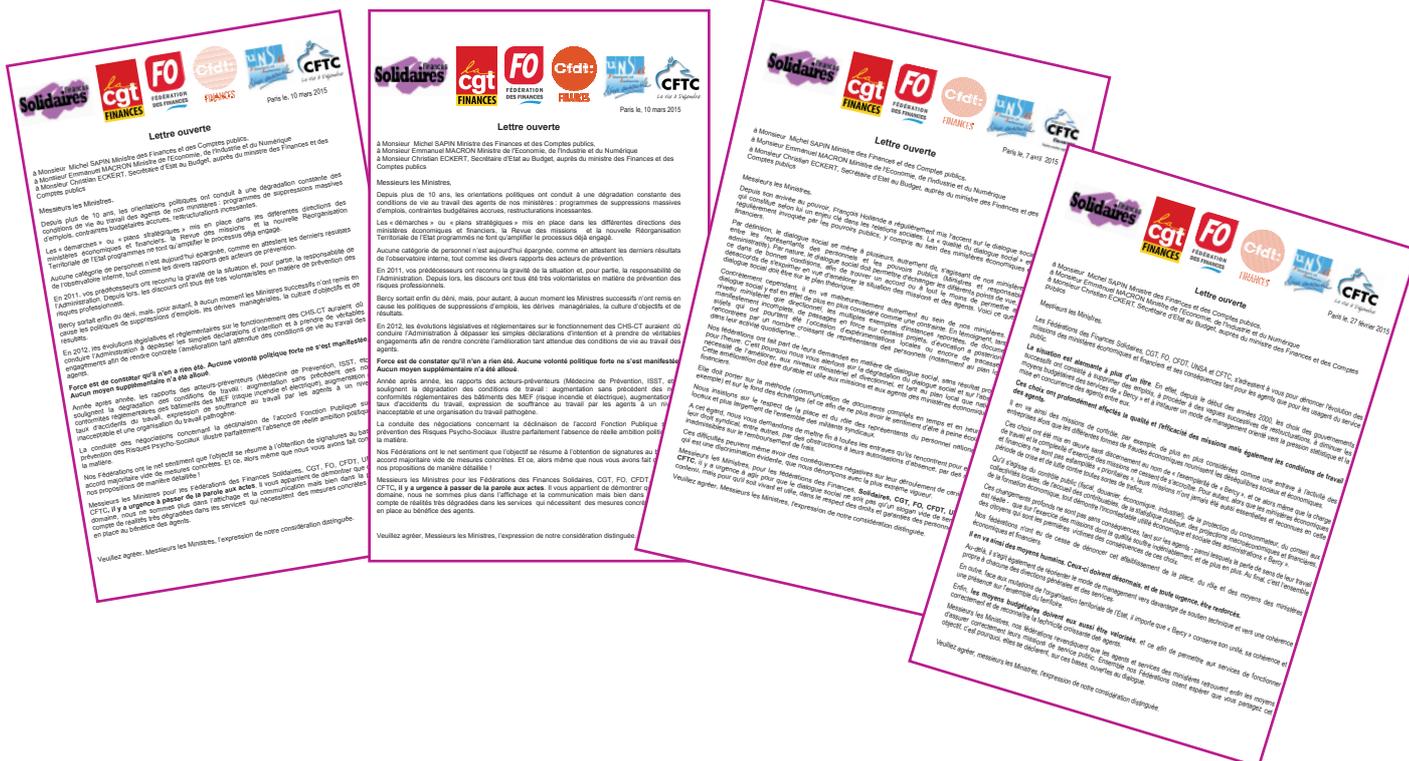
Les fédérations des Finances issues du scrutin du 4 décembre 2014, ont exigé la présence des ministres au 1^{er} Comité technique ministériel (CTM) de leur nouveau mandat, conformément à la réglementation.

Le 26 mai 2015, les ministres SAPIN, MACRON et ECKERT ont enfin convenu de présider le début du CTM.

Ils répondront aux nombreuses questions formulées par 4 courriers de l'interfédérale depuis février, et qui sont restées en suspens à ce jour.

Elles portaient sur :

- ◆ emploi/missions
- ◆ conditions de travail
- ◆ rémunération/mesures catégorielles
- ◆ dialogue social.



Des réponses concrètes et positives aux revendications des agents !

Au delà des déclarations préalables des ministres, évidemment «pavées» de bonnes intentions, sur leur attachement aux missions ministérielles et à la reconnaissance du professionnalisme de leurs agents, **Solidaires Finances et les autres fédérations exigent** des engagements clairs sur :

- ◆ la pérennisation des missions et la «sécurisation» des périmètres de leur exercice ;
- ◆ des moyens budgétaires renforcés avec les emplois nécessaires avec des recrutements liés aux charges de travail et le comblement des emplois vacants notamment ;
- ◆ la sortie du calendrier gouvernemental infernal des réorganisations : revue des missions, réorganisation territoriale de l'État, projet et démarche stratégiques (décision sur les scénarii organisationnels en juin, pour mise en place juridique au 01/01/2016) ;
- ◆ le refus de la remise en cause des actes de gestion administrative de niveau ministériel ou directionnel au bénéfice d'une déconcentration régionale et interministérielle ;
- ◆ des mesures catégorielles plus respectueuses des qualifications et des aspirations des agents à une véritable reconnaissance (en effet, les beaux mots sur la modernisation, la simplification, la mutualisation... ne remplissent pas les caddies et ne nourrissent pas les personnels !) ;
- ◆ l'organisation d'une concertation digne de ce nom et à hauteur des enjeux de l'avenir de l'État pour une société de demain plus juste.